

Le CESER des Pays de la Loire se réunira en session plénière le lundi 8 octobre 2012 de 9h30 à 17h

Réunion publique - Hémicycle de l'Hôtel de Région - 1 rue de la Loire, Nantes

Trois sujets seront débattus :

- **La décision modificative n° 2 du budget de la Région pour 2012**

La mission première du CESER est de donner son point de vue sur tous les projets du Conseil régional. Ce nouvel avis sur le budget 2012 pointe les projets qui préfigurent l'action de la Région en 2013 et en particulier les actions économiques et de formation pour faire face à la crise.

- **La programmation pluriannuelle 2014-2020 : les défis à relever**

2013 sera l'année de préparation des prochains contrats pluriannuels entre l'État, la Région et les autres collectivités locales avec le soutien des fonds européens. Le CESER anticipe ce rendez-vous par une première contribution qui dresse le portrait des Pays de la Loire en termes d'atouts et handicaps et brosse un panorama des nombreux défis à relever. Une deuxième contribution dans les prochains mois devrait sélectionner les projets stratégiques à placer en priorité.

- **L'enseignement supérieur : Les Pays de la Loire observateurs ou acteurs dans le système universitaire mondial de demain ?**

À l'heure des Assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche et en amont du futur schéma régional sur ce sujet, cette étude de fond propose des actions pour favoriser la réussite pour tous, en lien étroit avec le tissu économique et une ouverture internationale accrue, le tout s'appuyant sur une gouvernance aboutie et des financements à la hauteur des enjeux.

Ces nouvelles publications seront disponibles sur le site du CESER dès le 9 octobre.

Benoit CAILLIAU, Président



ceser.paysdelaloire.fr

Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire

[Accéder au site »](#)

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.